

VALORISER LES RESSOURCES, RÉDUIRE LES DÉCHETS

# Nouveau règlement-taxes sur les déchets à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026



#fänkvirun

SOMMAIRE

Avant-propos

03



Vers une gestion durable des déchets

06

Les services en bref

12

Un succès collectif depuis 2021

07

Comment limiter l'impact sur votre facture

14

Pourquoi les tarifs évoluent en 2026

08

Le nouveau centre de ressources à Munsbach

16

Les nouveaux tarifs en bref

09

Votre commune à vos côtés

19

Conclusion

19



**Ministre de l'Environnement,  
du Climat et de la Biodiversité,  
Serge Wilmes**

La gestion des ressources est l'un des piliers les plus importants de la transition vers une économie circulaire. Les efforts de chacun comptent pour contribuer à une meilleure protection des ressources et à parvenir à une société plus durable. L'accompagnement des citoyens par les communes et les syndicats de communes joue un rôle essentiel dans cette transition.

La stratégie zéro-déchet du SIAS est alignée sur les objectifs de la stratégie nationale, dont la conservation des ressources ainsi que la prévention et la réduction des déchets sont de première importance.

Le principe du pollueur-paiEUR a démontré son efficacité en incitant les citoyens à mieux trier leurs déchets ménagers. Grâce à une approche équilibrée, ce principe encourage une prise de conscience et sur la gestion des déchets. Une fois mis en œuvre, il ouvre la voie à une meilleure gestion des ressources au quotidien, en responsabilisant chacun face à l'impact environnemental de ses actions.

Nous souhaitons ainsi encourager les citoyens et les communes du SIAS à poursuivre leurs démarches fructueuses et offrir notre plein soutien à leurs mesures de valorisation des ressources, dans le but commun de soutenir la transition vers une économie circulaire.



**Président du SIAS,  
Claude Marson**

## *Ensemble, pour un développement durable dans notre région.*

Lorsque notre syndicat SIAS a adopté la stratégie « Zéro Déchets » en 2021 les objectifs étaient ambitieux. Nous savions que nous étions des pionniers pour certaines de nos approches au Luxembourg.

Aujourd’hui, cette démarche découverte fait école : reconnue comme « projet phare » par la Klima-Agence et observée au-delà de nos frontières, elle démontre qu’une politique ambitieuse de gestion des ressources est réalisable à l’échelle communale et intercommunale. Or, ce succès, nous le devons avant tout à vous, citoyennes et citoyens, qui avez accepté de changer vos habitudes quotidiennes dans la gestion de vos déchets. En effet, pour arriver à ces résultats aussi convaincants, il faut changer ces habitudes d’achats, faire un tri rigoureux et utiliser les infrastructures de reconduite des ressources dans le circuit de l’économie circulaire, infrastructures mises à disposition par les communes.

Mais ce succès nous confronte aussi à de nouveaux défis. Les coûts de traitement augmentent et les exigences environnementales se renforcent. Le nouveau règlement-taxes répond à cette réalité, tout en maintenant le principe fondamental du « pollueur-payeur ». En d’autres mots, la facturation au poids des déchets résiduels, qui fait de chacun l’acteur de sa facture. Ce principe est équitable et encourage tous les ménages à faire des efforts à réduire les déchets. Nous tirons donc un bilan positif d’un point de vue environnemental et en même temps, l’argent épargné par les communes peut être investi dans des projets plus intéressants pour la communauté.

Le SIAS demeure le partenaire compétant pour les communes membres, et s’engage avec détermination afin d’atteindre les objectifs précités et pour soutenir les citoyennes et citoyens dans cette démarche.

## Chères citoyennes, chers citoyens,

L'importance de l'économie circulaire n'a jamais été aussi grande qu'aujourd'hui. À une époque où les ressources deviennent de plus en plus rares, il est de notre responsabilité commune de réintroduire ces ressources autant que possible dans le cycle et de réduire au maximum les déchets résiduels. Avec une stratégie efficace, nous pouvons non seulement protéger l'environnement, mais aussi contribuer activement à la lutte contre le changement climatique. Chaque déchet évité, chaque ressource réutilisée est un pas dans la bonne direction.

La commune de Schutrange s'engage depuis des années activement pour une politique durable des ressources. Ensemble avec les communes SIAS de Contern, Niederanven et Sandweiler, nous avons réussi à diminuer de 33 % la quantité de déchets résiduels par habitant entre 2021 et 2024. À Schutrange, la réduction atteint même 36 %. C'est un succès important dont nous pouvons tous être fiers et que nous voulons poursuivre. Mais ce progrès doit nous motiver à aller encore plus loin : nous voulons continuer à réduire la quantité de déchets résiduels – idéalement jusqu'à ce qu'un jour, presque plus rien ne finisse dans la poubelle grise. Nous appelons cela notre « stratégie zéro déchet ».

« Le Guide du tri », en cours de mise à jour, vous aidera à trier vos déchets correctement et à mieux comprendre les différents services de collecte. Notre but est de rendre le recyclage aussi simple et pratique que possible, afin qu'il devienne un geste naturel du quotidien – une habitude qui, sans effort particulier, contribue efficacement à la protection de l'environnement. Chaque emballage bien trié, chaque ressource recyclée nous rapproche un peu plus de notre objectif.

Vous avez également la possibilité d'agir sur le montant de votre facture et de l'éventuellement réduire. L'évolution des prix et la gestion de nos ressources influencent directement nos taxes. C'est pourquoi une adaptation des taxes liées au traitement des ressources sera nécessaire à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026.

Il est essentiel de préserver le principe du pollueur-payeur ainsi que la structure des taxes. Cette brochure vous présente un aperçu des changements de taxes et vous indique comment réduire vos coûts.

Nous comptons sur votre engagement : ensemble, nous pouvons accomplir beaucoup. Merci de soutenir notre stratégie de gestion des déchets !



**Claude Marson  
Conny Ney  
Serge Eicher**

## Ensemble vers une gestion durable des déchets

En 2021, les communes de Contern, Niederanven, Sandweiler et Schuttrange ont mis en place conjointement avec le syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS la stratégie « **Zéro Déchet** ». Avec l'introduction de ce nouveau système de collecte et de tarification des déchets, nos communes ont franchi une étape importante vers une gestion plus durable des déchets.

Grâce à vos efforts, les résultats sont visibles :



**Moins de déchets résiduels par habitant.**



**Forte progression du tri sélectif et du compostage.**



**Le principe du « pollueur-payeur » fonctionne :** les ménages qui réduisent leurs déchets résiduels réalisent des économies tout en protégeant l'environnement.

Ces progrès montrent que nous avançons vers un environnement préservé et une meilleure valorisation des ressources. Pour continuer sur cette voie et répondre aux exigences légales, les tarifs évolueront en 2026.



### *Bon à savoir*

#### **Principe du « pollueur-payeur »**

Un principe simple : chacun paie en fonction de ce qu'il jette. Adopté par l'Union européenne en 1986, il reflète une logique d'équité : le prix que vous payez correspond aux déchets que vous générerez. Une façon concrète de récompenser ceux qui produisent moins de déchets et trient bien.

## Un succès collectif depuis 2021

Grâce à l'engagement des habitants de nos communes, la quantité de déchets résiduels a nettement diminué : nous sommes passés de 133 kg à 90 kg par habitant et par an, soit une baisse de 33 % en cinq ans. Cela représente environ 2.500 tonnes de déchets résiduels en moins pour l'ensemble des quatre communes – l'équivalent de 500 camions bennes alignés sur 2,5 kilomètres ! Chaque geste compte : réduire ses déchets, trier, composter, c'est contribuer à ce résultat remarquable et unique au Luxembourg.



### Pourquoi ces résultats comptent ?

Chaque kilo de déchet évité, c'est moins de ressources incinérées, moins de CO<sub>2</sub>, une meilleure qualité de l'air, plus d'économies pour tous. C'est aussi plus de matières valorisées pour créer de nouveaux produits, plus d'emplois locaux et un environnement plus sain pour chacun.

**133 kg**



**90 kg**

de déchets résiduels  
par habitant/an

= - 33 %  
en 5 ans



2.500 tonnes de  
déchets résiduels  
en moins pour les  
4 communes\*  
sur une période de 4 ans



Collecte sélective  
Papier, verre, emballages et  
ressources organiques .

\*sur base de la population totale

*Merci pour vos efforts !*



## Pourquoi une adaptation des tarifs en 2026 ?

Le cadre réglementaire impose à nos communes de couvrir l'intégralité des coûts de leur système de gestion des déchets par la tarification. Pour garantir la continuité, la qualité et l'efficacité du service, les tarifs évolueront à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026.

Cette révision s'explique par plusieurs facteurs :

1



### Inflation générale

Comme dans tous les secteurs, les coûts liés à la collecte, au transport et aux infrastructures augmentent annuellement.

2



### Augmentation des coûts de traitement

L'incinération et la gestion des déchets en général deviennent continuellement plus coûteuses en raison des exigences environnementales renforcées.

3



### Augmentation ponctuelle de collecte des ressources organiques, du verre et du papier/carton.

4



### Investissements durables

Les communes modernisent leurs infrastructures et développent de nouvelles solutions pour renforcer le tri, le recyclage et la prévention des déchets.

## Nouveaux tarifs 2026 – Une adaptation nécessaire pour un service durable

En 2026, les communes du SIAS Contern, Niederanven, Sandweiler et Schuttrange introduisent une nouvelle grille tarifaire pour la gestion des ressources. Dans la commune de Schuttrange, ces ajustements entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril.

### Tarifs 2026

#### TAXE DE BASE par logement

**60 €**  
/ an

#### CENTRE DE RESSOURCES

Accès pour ménages

gratuit

Accès pour entreprises

**840 €**  
/ an

#### POUBELLE POUR DÉCHETS RÉSIDUELS

##### 1<sup>re</sup> poubelle

120 L	gratuite
240 L	60 €
1 100 L	660 €

Poubelle supplémentaire

**60 - 660 €\***  
/ an

##### Taxe de poids

Un montant minimum de 8,50 € est appliquée pour les collectes de 5 kg ou moins.

**1,70 €**  
/ kg

#### Sac poubelle

**15 €**  
/ sac

#### POUBELLE POUR RESOURCES ORGANIQUES

##### 1<sup>re</sup> poubelle

120 L	gratuite
240 L	60 €

Poubelle supplémentaire

**60 - 120 €\***  
/ an

#### POUBELLE POUR VERRE CREUX

120 L	60 €
240 L	120 €
1 100 L	660 €

#### POUBELLE POUR PAPIER / CARTON

120 L	60 €
240 L	120 €
1 100 L	660 €

\*Prix selon la capacité du récipient



## Exemples concrets

### Exemple A

Un ménage de 4 personnes avec une moyenne actuelle de ~90 kg par personne par an = 360 kg pour 4 personnes par an.

FACTURE		FACTURE		FACTURE	
Taxe de base	36 €	Taxe de base	60 €	Taxe de base	60 €
Récipient (240 L)	36 €	Récipient (240 L)	60 €	Récipient (240 L)	60 €
Poids (360 kg × 0,90 €)	324 €	Poids (360 kg × 1,70 €)	612 €	Poids (270 kg × 1,70 €)	459 €
<b>TOTAL :</b>	<b>396 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>732 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>579 €</b>

Facture avec l'ancien système      Facture avec le nouveau système et une quantité de déchets résiduels moyenne      Facture après réduction de 25 % (270 kg au lieu de 360 kg)



**Exemple B**

Un ménage de 2 personnes avec une moyenne actuelle de ~120 kg par personne par an = 240 kg pour 2 personnes par an.

FACTURE		FACTURE		FACTURE	
Taxe de base	36 €	Taxe de base	60 €	Taxe de base	60 €
Récipient (120 L)	0 €	Récipient (120 L)	0 €	Récipient (120 L)	0 €
Poids (240 kg × 0,90 €)	216 €	Poids (240 kg × 1,70 €)	408 €	Poids (180 kg × 1,70 €)	306 €
<b>TOTAL :</b>		<b>TOTAL :</b>		<b>TOTAL :</b>	
<b>252 €</b>		<b>468 €</b>		<b>366 €</b>	

Facture avec l'ancien système      Facture avec le nouveau système et une quantité de déchets résiduels moyenne      Facture après réduction de 25 % (180 kg au lieu de 240 kg)



Ces exemples montrent que même avec les nouveaux tarifs, vous pouvez réduire sensiblement votre facture en allégeant votre poubelle grise. Le geste le plus efficace : utiliser votre poubelle bio pour les ressources organiques. **Chaque kilo détourné de la poubelle grise, c'est des économies pour vous et moins d'impact sur l'environnement.**

## Les services en bref

### Ce qui est maintenu

1

**POIDS < 5 KG**

= 8,50 €



2



Toute collecte de déchets résiduels **inférieure à 5 kg** est facturée au tarif des 5 kg, car les dispositifs techniques ne permettent pas d'enregistrer des quantités inférieures.

La collecte des autres fractions (papier/carton, verre et ressources organiques) **reste gratuite**. Cela vaut également pour les sacs Valorlux.

3



L'accès **gratuit** au centre de ressources de Munsbach est maintenu pour tous les ménages.

4



La facture dépend toujours de **votre comportement** : **jetez moins, trier mieux, payez moins !**

## Ce qui change pour vous

### Réduction de la fréquence des collectes de poubelles grises

Grâce à vos efforts de tri, les poubelles des déchets résiduels ne sont sorties en moyenne moins de deux fois par mois en 2024 (entre 1,64 et 1,98 fois par ménage par mois selon les communes). Cette évolution permet d'adapter la fréquence de collecte à 2 fois par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, ce qui contribuera à limiter l'augmentation des frais de collecte tout en maintenant la qualité du service. Elle contribue également à diminuer l'empreinte carbone liée aux déplacements des camions-bennes. **Moins de trajets, c'est moins de carburant consommé et donc moins d'émissions de CO<sub>2</sub>.**

*Limiter les coûts tout en améliorant la qualité !*



VIDANGES DÉCHETS RÉSIDUELS EN 2024				
COMMUNE	Contern	Niederanven	Sandweiler	Schuttrange
<b>NOMBRE DE VIDANGES</b>	39 764	57 883	29 173	31 557
<b>MOYENNE DE VIDANGES PAR MOIS</b>	3 314	4 824	2 431	2 630
<b>NOMBRE DE POUBELLES</b>	1 675	2 497	1 462	1 607
<b>FRÉQUENCE DE SORTIE DES POUBELLES PAR MOIS PAR MÉNAGE</b>	1,98	1,93	1,66	1,64



## Comment limiter l'impact de la hausse tarifaire

Les tarifs augmentent, mais vous êtes en mesure d'agir pour limiter l'impact sur votre facture. Voici quelques gestes simples et efficaces :

1



### Trier efficacement et optimiser la sortie de la poubelle grise

Vérifiez votre facture : si vous payez régulièrement pour 5 kg sans atteindre ce poids, vous sortez votre poubelle grise trop souvent. Attendez qu'elle soit bien remplie avant de la sortir.

2



### Éviter le gaspillage alimentaire

Près d'un tiers des aliments produits finissent à la poubelle. En planifiant vos repas, en conservant correctement vos aliments et en utilisant les restes de manière créative, vous réduisez à la fois vos déchets et vos dépenses. Retrouvez des conseils pratiques et des idées de recettes anti-gaspi sur <https://antigaspi.lu/rotschlei/>.

3



### Réduire les achats inutiles

Chaque produit que nous n'achetons pas est une économie immédiate et une réduction de déchets. Avant d'acheter, posez-vous la question : « **en ai-je vraiment besoin ?** ».

4



### Privilégier le consigné, éviter le suremballage

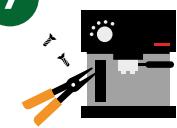
Containants réutilisables au lieu d'emballages à usage unique, produits en vrac plutôt que suremballés, vaisselle durable au lieu de jetable : ces choix réduisent vos déchets et vos dépenses à long terme. Privilégiez la qualité, la durabilité et la réparabilité plutôt que l'objet moins cher et peu qualitatif.

**5****Composter au maximum**

La commune de Schuttrange propose une subvention à l'achat d'un composteur individuel.

**6****Améliorer encore le tri**

Un tri plus précis signifie moins de déchets résiduels incinérés et plus de matières valorisées (verre, papier, organiques). Utilisez votre poubelle bio pour vos ressources organiques – si vous n'en avez pas encore, demandez-en une à votre commune.

**Guide du tri****7****Réparer avant d'acheter du neuf**

Les Repair Cafés vous aident à réparer vos appareils et objets gratuitement. Ceux-ci sont régulièrement organisés dans nos communes.

**8****Opter pour la seconde main**

Le magasin de seconde main tout à fait gratuit au Centre de ressources à Munsbach vous permet de donner et de récupérer des objets.

Ces gestes créent une double économie :

**Vous dépensez moins en achetant mieux et payez moins pour vos déchets.**



## Le nouveau centre de ressources à Munsbach - Un centre pionnier pour l'économie circulaire

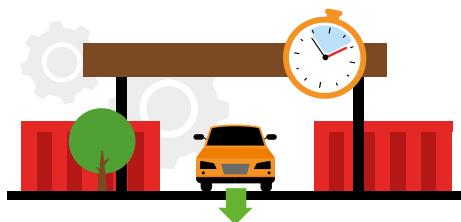


© GAMBUCCIarchitects

L'évolution des exigences en matière de gestion des ressources et de protection de l'environnement nécessite une modernisation de nos infrastructures. Pour garantir un service tourné vers l'avenir, le SIAS investit dans un nouveau centre de ressources à Munsbach faisant de notre région un modèle en économie circulaire.

Le nouveau centre ne sera pas un simple point de collecte, mais un lieu de vie dédié à la circularité et à la durabilité. Dans l'esprit même de l'économie circulaire, le bâtiment regroupera également le nouveau siège administratif du SIAS.

Conçu dans le respect du règlement grand-ducal du 15 mai 2025 relatif à l'aménagement et à la gestion des centres de ressources, le projet va au-delà des exigences légales en proposant des services élargis et des solutions innovantes :



#### Confort d'utilisation

Accès facilité et sécurisé, protection contre les intempéries et temps d'attente réduits grâce à une meilleure organisation des flux.



#### Bas carbone

Installation de panneaux PV sur la toiture, une structure en bois et une certification bas carbone du bâtiment administratif (LCBI).



#### Réparation et réutilisation

Des espaces dédiés permettront de réparer et donner une nouvelle vie aux objets plutôt que de jeter.



#### Protection de la biodiversité

Aménagement proche de la nature et protection des espèces locales. Toitures et façades végétalisées pour améliorer la biodiversité locale et le climat urbain.

## De nouveaux services à votre disposition

Le centre proposera des espaces pour tester et développer de nouveaux services innovants pour faciliter notre engagement dans une économie de réemploi, de partage et de la réparation. Des partenariats avec des acteurs locaux et régionaux enrichiront l'offre et créeront des synergies durables.

- ▶ Repair Café permanent
- ▶ Magasin de seconde main innovant et élargi
- ▶ Offre de prêt et d'échange d'outils



*Bon à savoir*

### Sortie des poubelles

Veillez à placer vos poubelles sur le terrain de votre habitation et non sur le trottoir. Par ailleurs, ne les sortez pas trop tôt : la veille de la collecte à partir de 19 heures est le moment idéal.



Campaign « Këmmert  
iech èm ären Dreck »



*Le saviez-vous ?*

En jetant seulement 1 kg de déchets résiduels en moins par semaine, vous pouvez économiser jusqu'à 88,40 € sur l'année.



## Votre commune à vos côtés

L'adaptation tarifaire peut peser particulièrement sur certains ménages : grandes familles, parents avec de jeunes enfants, personnes âgées. Votre commune vous accompagne avec des aides financières pour réduire vos déchets et alléger votre facture.

- ▶ Subside pour la mise en place d'un composteur individuel
- ▶ Subside pour l'élimination de couches et d'autres produits hygiéniques
- ▶ Subside pour la réparation d'un appareil ménager
- ▶ Subside pour le remplacement de la batterie d'un vélo électrique

## Conclusion



Depuis 2021, le système mis en place par nos communes a montré son efficacité : moins de déchets résiduels, plus de tri et une facturation plus juste. L'adaptation des tarifs en 2026 est nécessaire pour assurer la pérennité et la qualité du service, tout en respectant les exigences environnementales et légales.

Grâce au principe du « pollueur-payeur », vous restez acteur de votre facture : **« plus vous triez et réduisez, plus vous économisez. »**

Nous remercions chaleureusement toutes les citoyennes et tous les citoyens pour leur engagement quotidien. Ensemble, nous avançons vers une commune **plus durable, plus équitable et plus responsable.**



RECYCLING

